

### **OUVERTURE DU DOSSIER**

La demande d'aide est à adresser au Département (coordonnées des services ci-dessous), au moyen du formulaire de demande, avant le commencement du projet.

### **ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION**

Le dossier est présenté en commission permanente du conseil départemental, tout au long de l'année, une fois l'instruction achevée. Une autorisation de commencement d'opération peut être sollicitée auprès du président du conseil départemental, permettant de débiter les travaux avant la notification d'accord du Département. Cette autorisation de commencement d'opération ne présage pas de l'accord de subvention. La restauration doit être payée intégralement par le propriétaire, et ce n'est qu'à réception des justificatifs des travaux réalisés, que la subvention sera versée au propriétaire.

### **PIÈCES À JOINDRE :**

- ✓ Dossier présentant le bateau et indiquant son lieu d'immatriculation,
- ✓ Présentation du projet global avec une estimation du coût total des travaux envisagés
- ✓ Devis détaillés des travaux non signés
- ✓ Statuts, rapport d'activité et bilan, compte de résultats (pour les associations)
- ✓ Justificatifs de programmation d'actions de promotion et d'accessibilité auprès du grand public et de publics spécifiques, de participation aux fêtes de la mer, etc.
- ✓ Plan de financement prévisionnel
- ✓ Copie des notifications d'attribution de subvention des autres partenaires
- ✓ Délibération pour les communes et vote en Assemblée Générale pour les associations
- ✓ Copie dossier DRAC pour les bateaux protégés MH
- ✓ RIB-IBAN

Paiement de la subvention :

- ✓ Certificat de conformité de la DRAC avec factures certifiées conforme (par le trésor public si le demandeur est une commune) pour les MH
- ✓ Factures certifiées conforme (par le trésor public si le demandeur est une commune) pour les BIP

**Bateau**

Port d'attache : \_\_\_\_\_  
Date d'arrivée dans le port : \_\_\_\_\_  
Nom du bateau : \_\_\_\_\_  
Immatriculation : \_\_\_\_\_  
Constructeur : \_\_\_\_\_ Année de construction : \_\_\_\_\_  
Date protection MH \_\_\_\_\_  
Date d'obtention du label : \_\_\_\_\_

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Longueur : \_\_\_\_\_ Largeur : \_\_\_\_\_  
Jauge : \_\_\_\_\_  
Moteur :  Essence  Diesel Puissance : \_\_\_\_\_  
Marque : \_\_\_\_\_  
Année de construction : \_\_\_\_\_  
Grément : Voile  OUI  NON

**ETAT GÉNÉRAL**

Etat global :  entretenu  moyen  abandonné

**SPÉCIFICITES**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Propriétaire** : \_\_\_\_\_

N° de SIRET : \_\_\_\_\_  
Tel. : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Membre d'une association de sauvegarde de bateaux de tradition :  OUI  NON  
Site internet : \_\_\_\_\_  
Gestionnaire du bateau (le cas échéant) : \_\_\_\_\_  
Tel. : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Représentant chargé du dossier : \_\_\_\_\_  
Tel. : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

**Projet**

Descriptif du projet de sauvegarde et nature des travaux :

---

---

---

Actions de valorisations (effectuées et en projet)

---

---

---

Maître d'œuvre : \_\_\_\_\_

Période d'exécution souhaitée : \_\_\_\_\_

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses			Recettes		
Postes de dépenses	%	Montant HT/TTC	Postes de recettes	%	Montant HT/TTC
			Europe		
			État		
			Département		
			Région Normandie		
			EPCI		
			Commune		
			Association(s) (Collectes et souscriptions)		
			Mécénat (préciser)		
			Propriétaire		
			Autre (préciser)		
<b>Total</b>			<b>Total</b>		

**Le maître d'ouvrage s'engage à ne pas signer les devis et ne pas commencer les travaux avant que le Département lui adresse un courrier d'autorisation de démarrage des travaux.**

Fait à ....., le .....,  
Le propriétaire, maître d'ouvrage,  
*Signature*

### Renseignements et envoi du dossier de demande de subvention

Département de la Manche  
Maison du Département  
  
Direction du patrimoine et des musées  
Pôle administratif, budgétaire et comptable  
Mesdames Dégremont-Noury et Lethimonnier  
50050 SAINT-LÔ CEDEX  
Renseignements téléphoniques : 02 33 05 55 50  
Courriel : [patrimoine@manche.fr](mailto:patrimoine@manche.fr)